

COMPTE RENDU DU CAUCUS FRANCOPHONE
OSLO 14 – 18 AOÛT 2005
HÔTEL RADISSON Salle Madona Wampire
Samedi 13 août 2005/18 H 00 19 H 00

Présidence : Mouna Benslimane (Ecole des sciences de l'information du Maroc)

Rapporteur : Amadou Diop (Institut panafricain pour le développement – Burkina Faso)

Déroulement :

Sept (7) Points étaient inscrits à l'ordre du jour.

1. L'historique et la présentation du regroupement des francophones de l'IFLA,
2. Les élections,
3. [Le mot du président du Comité français IFLA \(CFI\)](#),
4. les activités et projets du CFI et du RDF,
5. Les activités et projets du RDF,
6. Le Sommet Mondial de la Société de l'information,
7. Les rencontres d'OSLO.

I) Historique et présentation du regroupement des francophones de l'IFLA

C'est au congrès de Glasgow (Ecosse) en 2002 que le Caucus français, s'est transformé en caucus francophone. Dès son installation, le Caucus francophone a décidé d'instituer la formule de la présidente tournante, de façon à donner l'occasion aux francophones impliqués dans le mouvement, de participer effectivement au fonctionnement du regroupement.

Le Regroupement des Francophones (RDF) est issu de la volonté du Comité Français de l'IFLA (CFI) et de l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (INTIF), d'affirmer la convergence de leurs idées, d'augmenter la synergie de leurs actions afin d'avoir davantage de résultats. C'est ainsi qu'ils ont décidé de fédérer leur programme en direction de l'IFLA.

Pour assurer le bon fonctionnement du RDF, les deux organisations ont créé un groupe de travail réunissant les représentants des deux groupements et des volontaires francophones.

L'objectif du groupe est de poursuivre les actions entreprises par le CFI pour défendre et renforcer la francophonie au sein de l'IFLA. Le groupe de travail rend compte de ses activités au caucus francophone. Il est appuyé par l'INTIF qui lui permet de se réunir et de mener les activités planifiées.

Le caucus de Buenos Aires, en 2004, a été présidé par la Suisse, tandis que celui de Berlin, en 2003, était placé sous la présidence du Canada – Québec.

II) Les élections

Le professeur **Réjean Savard** a été élu au conseil d'administration de l'IFLA. Au nom de tous les membres, la présidente du Caucus lui a adressé ses vives et sincères félicitations.

En ce qui concerne les élections dans les sections, la présidente du Caucus a déploré le manque d'information sur ce point. Cependant, des élus francophones ont été recensés dans au moins 83% des sections de l'IFLA. Toutefois, on déplore l'absence d'élus francophones dans huit sections.

La présidente a également signalé les élections au CFI. Les consultations y afférentes ont porté **Pascal Sanz** à la présidence.

III) Le mot du président du CFI

Le nouveau président a montré que le «CFI a pris une grande part au renforcement du Français à l'IFLA, notamment en organisant le caucus, avant que le RDF n'en prenne la charge. Le CFI s'est investi pour assurer le multilinguisme en assurant la traduction des documents stratégiques et des communications importantes. Il offre des bourses de participation aux congrès à des bibliothécaires francophones des pays en développement. En outre, il paye les frais d'adhésion à l'IFLA, pour une période bien définie, des associations francophones des ces pays lorsqu'elles en font la demande ».

M. Sanz a ajouté « que le CFI est partant pour la création de l'association francophone, mais à condition qu'elle démarre et reste sur des bases solides, notamment du point de vue de [ses objectifs, d'une bonne relation avec l'IFLA, de la démocratie dans son fonctionnement et enfin, de sa viabilité financière à long terme](#)».

IV) Les activités et projets du CFI et du RDF

Quatre projets ont fait l'objet chacun d'un compte rendu :

1. Le dossier du multilinguisme à l'IFLA,
2. Les traductions ;
3. IFLA Express.
4. Le [Cédérom](#) des textes originaux en français et traductions des communications aux conférences annuelles 1997 - 2004.

4.1 Le dossier du multilinguisme à l'IFLA

Actuellement, l'Anglais est devenu non seulement la langue de travail, mais aussi celle d'usage de l'IFLA. Cette situation crée des difficultés, voire des frustrations, dès que l'on veut s'informer dans d'autres langues, en dépit du fait que quatre (4) langues dont le français ont le statut de langues de travail de l'organisation. Pour faire avancer la cause du Français à l'IFLA, le RDF a envoyé à la présidente : **Kay Rosaroka**, une lettre qui propose l'évaluation du fonctionnement du multilinguisme. Cette démarche a [incité](#) le Conseil d'Administration à constituer un groupe AD HOC pour réfléchir sur la question, afin d'identifier les documents importants à traduire, les sponsors qui pourront supporter les frais de traduction et l'élaboration d'un échéancier relatif à ces activités. [L'IFLA a confié la présidence de ce groupe à **Claudia Lux**. Celle ci étant devenue depuis présidente élue, on peut espérer qu'elle aura à cœur de faire avancer ce dossier.](#)

4.2 La traduction des communications

La traduction des communications de congrès a toujours été suivie par le CFI grâce à un réseau de traducteurs. Cette activité de traduction a été renforcée par la création d'un tableau de bord qui permet d'identifier les communications qui sont traduites, celles en cours de traduction et celles qui n'ont pas encore trouvé de traducteurs. La présidente du Caucus a montré que, depuis le congrès de Jérusalem en 1996, on assiste à une augmentation du nombre des traductions et concomitamment à une diversification des entités offrant des traducteurs, de même que les offres individuelles de traduction. Par ailleurs, elle a annoncé la décision du RDF, dans un proche avenir, d'engager la traduction d'un certain nombre de documents administratifs : les documents de prise de position de l'IFLA, le manuel de procédures des officiels. Elle a souligné l'importance de ce dernier document, car la connaissance de son contenu permet une plus grande maîtrise des rouages de l'organisation.

4.3 IFLA Express

IFLA Express paraît en Français depuis le congrès de Copenhague en 1997, grâce à l'engagement du CFI et l'implication totale de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB). Le soutien de la francophonie est venu renforcer la coopération initiale entre les deux institutions françaises. La présidente du Caucus a profité de ce moment pour donner la parole à **Françoise Lerouge** chargée des traductions au CFI.

Cette dernière a montré : « qu'au fil du temps, la traduction de IFLA Express en Français ne fait que s'améliorer, grâce à l'accroissement des partenaires qui expriment leur intérêt pour cette activité. Ainsi, pendant ce congrès d'Oslo, deux étudiants de l'École des chartes ont rejoint les deux autres de l'ENSSIB pour former avec celui de l'EBSI une équipe de cinq (5) traducteurs. Madame Lerouge a tenu à rappeler que ce travail est strictement bénévole.

4.4 Le Cédérom des textes originaux en Français et traductions des communications aux conférences annuelles 1997 - 2004.

Le **Cédérom** en question est le fruit de la collecte de 8 congrès de l'IFLA. Il est le produit de la collaboration CFI – RDF – IFLA. **L'OIF/INTIF et le CFI ont signé une convention avec l'IFLA. Cette dernière a autorisé le RDF à puiser tous les textes de son site Internet et d'apposer le logo de l'IFLA sur le Cédérom.** Près de 500 communications y sont enregistrées. Le RDF pense l'installer sur Internet avec la collaboration de la société productrice du **Cédérom. Le Cédérom a été distribué à tous les participants du Caucus.**

Le **Cédérom** permet deux accès :

1. Une navigation offrant plusieurs entrées, notamment par les grandes divisions et les sections de l'IFLA, par les traducteurs, par le congrès ; le document auquel on accède est celui qui se trouve sur le site de l'IFLA ;
2. Un moteur de recherche, très puissant, permettant la recherche en plein texte et sur les références avec la mise en évidence de tous les mots recherchés.

La prochaine édition du **Cédérom** intégrera les manifestes et autres documents politiques de l'IFLA.

Au cours de l'exploration du **Cédérom** en vidéo projection, le président en activité, **Alex Byrn** est venu apporter ses encouragements et remercier le Caucus francophone. Il a saisi l'occasion pour indiquer que « l'IFLA est en train de changer en s'attaquant à des questions politiques comme le droit d'auteur. Un agenda pour la propriété intellectuelle est planifié. L'objectif de l'organisation est de faire de ce droit un bénéfice pour toute l'humanité et non seulement un instrument au service des pays développés ».

V) **Activités et projets du RDF**

5.1 Comprendre l'IFLA : guide pour le nouveau participant francophone

Le RDF vient d'éditer une brochure qui permet aux nouveaux venus francophones aux congrès de comprendre les mécanismes et le fonctionnement de l'IFLA ; d'optimiser la participation à ces assises et s'intégrer plus facilement à l'IFLA. L'édition du document a été possible grâce au soutien de l'Association des bibliothécaires suisses. Il faut noter que tout en fournissant des informations utiles à plusieurs catégories de personnes, la cible principale reste les participants francophones des pays du Sud.

5.2 Le site bibliodoc

Elaboré avec l'appui de l'Agence intergouvernementale de la francophonie, son lancement officiel a eu lieu en 2004 à Montréal. Le site est actuellement mis en oeuvre à partir de l'EBSI (Université de Montréal). Il comprend quatre rubriques qui sont :

- IFLA ;
- Actualité ;
- Portail ;
- Association internationale.

Depuis le mois de juillet 2005, une liste de discussion a été introduite, plus de deux cent (200) personnes sont déjà inscrites.

5.3 Le projet d'une Association International Francophone de Bibliothécaires Documentalistes

Le groupe de travail du RDF a également entamé une réflexion sur un projet d'une association internationale francophone. Une consultation a été menée en 2003. Les résultats, extrêmement favorables pour la création de cette association internationale, ont été présentés au congrès de Buenos Aires en 2004. Un projet de statuts a été adopté par le groupe de travail en mai 2005 lors de sa dernière réunion à l'INTIF à Bordeaux.

En ce point de l'intervention de la présidente du Caucus, Rejean Savard ayant rejoint la réunion, elle lui a donné la parole. Monsieur Savard : « a remercié tous les participants francophones et en particulier ceux qui ont contribué par leurs efforts à son élection. Il a pris l'engagement de défendre la cause du français à l'IFLA en faisant de sorte que l'organisation soit accessible à ceux qui utilisent le Français. Il a ensuite présenté le plan de travail pour la mise en oeuvre de l'association » voir tableau ci-dessous.

ASSOCIATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE DES BIBLIOTHECAIRES DOCUMENTALISTES

Tableau 1 : plan de travail

Dates	Activités
Août 2005	Approbation des statuts, nomination du conseil provisoire et création de l'association
Avril-Mai 2006	Réunion du conseil provisoire
Ete 2006	Recrutement des membres (Inscription pour l'année 2007)
Janvier-décembre 2007	Première année officielle d'activité
Automne 2007	Candidatures pour la première élection
Hiver-printemps 2008	Election
Août 2008	Premier congrès à Montréal à la grande bibliothèque précédant le congrès de l'IFLA à Québec

VI) Le Sommet Mondial de la Société de l'information (SMSI)

Danielle Mincio est intervenue sur ce point. Elle a « rappelé les mutations de l'IFLA telles qu'énoncées plus haut par le président Alex Byrn. L'organisation est devenue plus active sur le plan international en intervenant dans le débat sur la Société de l'information. La prise de position de l'IFLA résulte de la mise en application de quelques principes de base se rapportant directement à la Société de l'information dont :

- la liberté d'accès à l'information ;
- la promotion de l'acquisition des connaissances tout le long de l'existence de l'individu ;
- La fourniture d'accès sans restriction à l'information ;
- L'équilibre entre le respect de la propriété intellectuelle, des droits d'auteur avec les besoins des usagers ;
- La promotion du partage des ressources.

En application de ces principes, deux points font l'objet d'une attention particulière de l'IFLA, il s'agit :

1. du droit d'auteur ;
2. de la gouvernance d'Internet.

Le groupe responsable de la défense et de la promotion de ces deux points à l'IFLA a proposé 4 modèles de gestion. Pour le moment aucun modèle n'a encore été retenu. En effet, les types identifiés retiennent en priorité la participation des gouvernements. Cela n'est ni du goût de la Société civile, ni du Privé. Le conseil d'administration de l'IFLA devra prendre position sur cette dernière question ».

VII) Les rencontres d'Oslo

Tableau 2 : les rencontres programmées pendant le congrès

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 14 août 2005 du 19 H 15 à 20 H 30	Rencontre avec les nouveaux participants francophones	Radisson SAS Plaza, 33ème étage, Salle Holmenkolen I et II
Lundi 15 août 2005 à 12 H 30	Cocktail au stand Français : INIST – BPI – ENSSIB – BNF – Direction du livre	Spectrum
Mercredi 17 août 2005 à 17 H	Réception à l'Ambassade de France	Ambassade de France
Jeudi 18 août 2005 11 H 45 à 13 H 45	Réunion des représentants francophones des Comités Permanents	Radisson SAS Plaza, 33ème étage, Salle 303
Vendredi 19 août 2005 de 15 H à 17 H	Deuxième réunion du groupe de travail du RDF	Hôtel Clairon

Avant de clore la séance, la présidente a annoncé que le prochain caucus, celui de Séoul (Corée) sera présidé par la Belgique-Communauté Française de Belgique..